

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale du conseil municipal, tenue le 11 décembre 2017, à 19h00, à l'Église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs, et à laquelle assistaient :

Monsieur le maire Bruno Laroche
Mesdames les conseillères Chantal Lachaine et Jennifer Ouellette
Messieurs les conseillers Yves Dagenais, Donald Riendeau, Bruno Allard et Patrice Goyer

Monsieur Normand Dupont, directeur général, assiste également à l'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Chantal Lachaine
Appuyé par Jennifer Ouellette
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

1.2 Adoption du budget 2018

Il est proposé par Jennifer Ouellette
Appuyé par Yves Dagenais
Et unanimement résolu

D'adopter, pour l'année 2018, les prévisions budgétaires au montant de 13,033,299 \$:

REVENUS	BUDGET 2018
Taxes	11 236 345 \$
Paiements tenant lieux de taxes	80 786 \$
Autres revenus de sources locales	1 340 926 \$
Transferts	375 242 \$
TOTAL DES REVENUS	13 033 299 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	1 542 739 \$
Sécurité publique	2 795 711 \$
Transport	3 175 081 \$
Hygiène du milieu	1 920 141 \$
Aménagement, urbanisme	432 250 \$
Loisirs et culture	1 538 508 \$
Frais de financement	368 669 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 773 099 \$

Autres activités financières	
Remboursement en capital	1 018 600 \$
Affectations	174 000 \$
Immobilisations	67 600 \$
TOTAL DES DÉPENSES	13 033 299 \$

ADOPTÉ

1.3 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT que selon l'article 953.1 du Code municipal, le Conseil municipal doit adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020;

CONSIDÉRANT les orientations du Conseil municipal à cet effet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jennifer Ouellette
Appuyé par Patrice Goyer
Et unanimement résolu

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation réparties respectivement pour les années 2018-2019-2020 :

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	2018	2019	2020	TOTAL
Réfection d'asphalte	850 000 \$	850 000 \$	850 000 \$	2 550 000 \$
Réseau drainage	505 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	905 000 \$
Bâtiment multifonctionnel	2 251 202 \$			2 251 202 \$
Équipements	275 550 \$	830 000 \$		1 105 550 \$
Patinoire couverte	800 000 \$			800 000 \$
Parcs et sentiers	60 000 \$			60 000 \$
TOTAL - DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	4 741 752 \$	1 880 000 \$	1 050 000 \$	7 671 752 \$

Mode de financement des projets 2018-2020	Surplus accumulé	Fonds de roulement	Fonds de parc et terrain de jeux	Emprunts	Subvention
Réfection d'asphalte				949 900 \$	1 600 100 \$
Réseau drainage				905 000 \$	
Bâtiment Multifonctionnel	1 000 000 \$				1 251 202 \$
Équipements	35 000 \$	240 550 \$		830 000 \$	
Patinoire couverte	300 000 \$			500 000 \$	
Parcs et sentiers			60 000 \$		
TOTAL – DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	1 335 000 \$	240 550 \$	60 000 \$	3 184 900 \$	2 851 302 \$

ADOPTÉ

1.4 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Chantal Lachaine
Appuyé par Patrice Goyer
Et unanimement résolu

De lever l'assemblée À 19 H 32.

ADOPTÉ

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

Bruno Laroche, maire

Je, soussigné, certifie que chacune des résolutions consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte à sa séance tenue le 11 décembre 2017.

Normand Dupont, Directeur général et secrétaire-trésorier